



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

PROC • NUMÉRO 002 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 25 avril 2006

—
Président

M. Gary Goodyear

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le mardi 25 avril 2006

•(1130)

[Traduction]

Le président (M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC)):
Résumons donc ce qui a été décidé à cette réunion : nous adoptons le rapport sur la radiodiffusion; les rapports sur la composition seront présentés à la Chambre avant ce vendredi; et aussi, nous avons convenu de nous réunir le jeudi 27 avril; le directeur général des élections assistera à cette réunion, qui sera publique.

D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Et nous nous sommes entendus pour ne pas nous réunir le 2 mai, puisque c'est le jour du dépôt du budget et que d'autres choses nous en empêcheront.

Une voix: Mais nous allons nous réunir le 4 mai.

Le président: Mais nous nous réunirons le 4 mai.

Merci beaucoup, je l'apprécie.

Tout le monde est d'accord avec cela?

Considérant qu'il n'y a pas d'autres questions à régler, je déclare la séance levée. Merci à tous.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.